



A l'attention des joueuses et joueurs 2006 et 2007 de la Zone Sud Est.

Gap, le 16 Novembre 2018

Chers Amis,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que nous vous invitons au stage de « Développement – Perfectionnement » U12 / U13 organisé par la Ligue Auvergne Rhône Alpes pour les joueurs et joueuses de la Zone Sud Est. Ce stage aura lieu à :

Pralognan la Vanoise, du 13 au 17 Avril 2019

Ce stage, axé sur le perfectionnement individuel du joueur fait partie du « Programme de Développement des Joueurs » des Ligues de la Zone Sud Est. **Le volume et l'intensité d'entraînement étant très importants durant ce stage, veuillez prendre conseil auprès de votre entraîneur de club avant de vous inscrire.**

Cette invitation est envoyée à tous les joueurs et joueuses des Ligues AURA et PACA nés en 2006 et 2007 qui ont fourni une adresse mail valide lors de leur prise de licence. Afin de garantir une qualité optimale des conditions d'entraînement, le stage est ouvert à un maximum de 40 joueurs de champ et 6 gardiens de but.

Vous trouverez plus loin dans le document toutes les modalités relatives à l'organisation de ce stage. De plus, pour tout renseignement, votre contact est :

Guillaume BERGER au 06 07 65 32 55 et gberger.ligue.aura@gmail.com

Nous vous prions de croire, chers amis, en l'assurance de nos sentiments sportifs les meilleurs.

Lionel CHARRIER
Conseiller Technique National
Pour le Président de la Ligue PACA
Et le Délégué de la Zone Sud Est

Copies : C. DUCHAMP (DTN Adjointe) – Présidents des Ligues et Membres Conseil de Zone Sud Est – Les clubs concernés (Présidents ou Responsables du Hockey Mineur et Entraîneurs).

INSCRIPTION – MODALITES DE PAIEMENT – FORMALITES ADMINISTRATIVES

☞ **L'inscription s'effectue au moyen du bulletin en pièce jointe à renvoyer par mail à : Guillaume BERGER (gberger.ligue.aura@gmail.com).**

☞ **Si vous n'avez participé à aucune action de la saison 2018/2019, le bulletin d'inscription doit être accompagné des documents suivants au format PDF :**

- Copie de la licence 2018 / 2019,
- Attestation de sécurité sociale et de mutuelle (pas de photocopie de la carte vitale),
- Attestation de décharge parentale et d'exploitation de l'image dûment remplies (plus loin dans le document).

Le coût du stage est de :
330 € en en pension complète et 250€ en ½ pension

☞ **Les modalités de paiement sont les suivantes :**

- Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre de la « Ligue Auvergne Rhône Alpes de Hockey sur Glace ».
- Un chèque de l'intégralité du montant (330€ en PC et 250€ en ½ pension),
- Ou un chèque de 90€ d'arrhes à l'inscription : non remboursable ou non transposable sur une action ultérieure organisée par les Ligues pour quelconque motif.
- Puis au choix :
 - En pension complète, un chèque de 240€, 2 chèques de 120€ ou 3 chèques de 80€.
 - En demi-pension, un chèque de 160€ ou 2 chèques de 80€.
- Indiquez derrière chaque chèque : nom, prénom du joueur et le mois d'encaissement souhaité : **les chèques seront encaissés entre le 25 et le 31 du mois indiqué.**

☞ **Le paiement est à transmettre par voie postale à l'adresse suivante :**

LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES DE HOCKEY SUR GLACE
(Stage U12/U13 Avril 2019)
Immeuble le Marignan – 1A, Rue Bayard – 05000 GAP

☞ **L'inscription ne sera définitive qu'à réception du paiement complet par courrier postal.**

☞ **L'intégralité du paiement ne pourra plus être remboursée 15 jours avant le début du stage sauf pour motif médical sur présentation d'un certificat.**

HEBERGEMENT DES FAMILLES

☞ Le stage étant proposé en ½ pension, nous orientons les familles des stagiaires vers la **Centrale de réservation de Pralognan la Vanoise** pour organiser leur hébergement selon leur choix en camping, appartements, chalets, chambres d'hôtes ou hôtel et selon leur dates.

04 79 08 73 22 et <http://www.reservationpralognan.fr/fr/index.htm>

EQUIPE D'ENCADREMENT

Encadrement logistique et Administratif

Guillaume BERGER – Agent Développement de la Ligue AURA

Coordination Technique

Lionel CHARRIER – Conseiller Technique National

Entraîneur Equipes de France Jeunes de 2004 à 2015, en charge du Développement depuis 2016.

Encadrement Technique

Mickaël PEREZ – Conseiller Technique de la Ligue AURA

Clément REY, Pierre Antoine SIMONNEAU, Cyril PAPA

Encadrement Technique Spécifique Gardien de but

Assuré par BKP

HEBERGEMENT – RESTAURATION

☞ Hébergement en pension complète ainsi que les repas de midi en demi-pension à :



📍 357, Avenue de la Grande Casse – 73710 PRALOGNAN LA VANOISE

☎ 04 79 08 87 00

✉ grand_bec@wanadoo.fr 🌐 <http://hotelaplusthiviers.com>

☞ La ligue AURA se décharge de toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets ou de valeurs durant le séjour.

☞ Remarque: Afin de développer la communication entre les stagiaires nous souhaitons diminuer l'utilisation des outils de communication (portables, tablettes). Aussi, leur utilisation sera limitée au minimum, à savoir 15 minutes d'appel le soir après le repas.

PROGRAMME

STAGE U12 / U13 - PRALOGNAN - AVRIL																							
	7H	8H	9H	10H	11H	12H	13H	14H	15H	16H	17H	18H	19H	20H	21H	22H							
J1									RDV 15H00	Installation Hébergement	Théorie	GLACE 18H00 19H15	GLACE 19H30 20H45			Repas							
J2	Petit Déjeuner	Théorie	GLACE 9H15 10H00	GLACE 10H15 11H15	GLACE 11H15 - Surfactage 11H15 - 12H15		Repas	Repos		Collation	Théorie	GLACE 18H00 19H15	GLACE 19H30 20H45			Repas							
J3	Petit Déjeuner	Théorie	GLACE 9H15 10H00	GLACE 10H15 11H15	GLACE 11H15 - Surfactage 11H15 - 12H15		Repas	Repos		Collation	Théorie	GLACE 18H00 19H15	GLACE 19H30 20H45			Repas							
J4	Petit Déjeuner	Théorie	GLACE 9H15 10H00	GLACE 10H15 11H15	GLACE 11H15 - Surfactage 11H15 - 12H15		Repas	Repos		Collation	Théorie	GLACE 18H00 19H15	GLACE 19H30 20H45			Repas							
J5	Petit Déjeuner	Théorie	GLACE 9H15 10H00	GLACE 10H15 11H15	GLACE 11H15 - Surfactage 11H15 - 12H15	Panier's Repas	RDV 13H00																

Le rendez-vous est fixé le Samedi 13 Avril 2019 à 15H00 à la patinoire de Pralognan
L'accès s'effectue par l'arrière de la patinoire



La fin du stage est fixée le Mercredi 17 Avril 2019 à 13H00 à la patinoire de Pralognan

MATERIEL NECESSAIRE

☞ **Veillez-vous munir :**

- De votre équipement de hockey au complet, ainsi que de 2 crosses au minimum, en bon état.
- D'une tenue (short, jogging, etc.) et de chaussures de sport (type running) en bon état.
- De quatre pattes et de serviettes de rechange en quantité suffisante pour tout le rassemblement.
- De claquettes pour circuler dans les vestiaires et les douches.

☞ **Vous trouverez en pièce jointe un tableau indiquant le rapport entre l'âge, le poids et le « flex » de la crosse. Nous vous conseillons de vous référer à celui-ci pour le choix des crosses.**



ZONE SUD-EST

FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE HOCKEY SUR GLACE



AURA
LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES
DE HOCKEY SUR GLACE



PACA
LIGUE PROVENCE-ALPES COTE D'AZUR
DE HOCKEY SUR GLACE

AUTORISATION DE DECHARGE PARENTALE

Je soussigné(e) :

Nom : **Prénom :**

Adresse :

Code Postal : **Ville :**

AGISSANT EN QUALITÉ DE REPRÉSENTANT LÉGAL (père, mère, tuteur *) DE :

Nom et prénom :

Date de naissance :/...../..... **Groupe sanguin :**

Numéro de sécurité sociale :

Nom de la Mutuelle : **N° adhérent :**

Traitement médical particulier :

.....
.....

Autorise le responsable des Ligues de la ZONE SUD EST à faire pratiquer sur la personne de mon enfant toute intervention chirurgicale, anesthésie ou soins médicaux qui, en cas d'urgence, apparaîtraient nécessaires au cours des Programmes de la saison 2018 – 2019, et à prendre toute décision en cas d'indiscipline (ex : retour au domicile aux frais des parents).

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE :

Nom : **Prénom :**

Adresse :

Code Postal : **Ville :**

Tél. domicile : **Tél. bureau :**

Tél. portable : **E-mail :**

Fait à

Le

**Signature du responsable légal
(Précédée de la mention « lu et approuvé »)**

--

* : rayez la mention inutile



ZONE SUD-EST

FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE HOCKEY SUR GLACE



AURA

LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES
DE HOCKEY SUR GLACE



PACA

LIGUE PROVENCE-ALPES COTE D'AZUR
DE HOCKEY SUR GLACE

AUTORISATION D'EXPLOITATION DE L'IMAGE (PERSONNE MINEURE)

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : **Ville :**

AGISSANT EN QUALITÉ DE REPRÉSENTANT LÉGAL DE :

Nom et prénom :

Autorise gracieusement la **Fédération Française de Hockey sur Glace et ses Ligues Régionales** à exploiter ou faire exploiter (par diffusion et/ou publication et/ou commercialisation) les images (et, le cas échéant, la voix, le patronyme et/ou la signature) le représentant.

Cette autorisation est valable, à compter de la signature de la présente, pour une durée indéterminée et concerne les supports suivants :

- Sites Internet :** *FFHG et Zone Sud Est, Site Fédéral des Entraîneurs de Hockey sur Glace, Page Face Book des Ligues PACA et Rhône Alpes.*
- Chaîne(s) de télévision (préciser) :
- Presse écrite, audiovisuelle et/ou informatique**
- Supports publicitaires (et notamment l'affichage, la PLV)
- Plaquette, CD, DVD commerciaux ou de présentation**
- Newsletter**
- Autres :** Ouvrage pédagogique papier et/ou informatique à destination des entraîneurs.

La **Fédération Française de Hockey sur Glace et ses Ligues Régionales** s'engagent à ce que les images ainsi exploitées ne portent pas atteinte à sa dignité humaine, à son intimité, à son honneur et à sa réputation.

Fait à

Le

Signature du représentant Précédée de la mention « Lu et approuvé, bon pour autorisation »	Signature du mineur